

PROCES VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Le Conseil Scientifique de l'ENSAIT s'est déroulé au sein de l'école (2, allée Louise et Victor Champier 59100 Roubaix) le jeudi 11 octobre 2018 à 9h en salle I 202.

Etaient présents :

Membres extérieurs (avec voix délibératives) :

Mme. Isabelle PEZRONM. Imed KACEM (par visio-conférence)

Membre internes élus (avec voix délibératives) :

M. François BOUSSU, M. Nabil BOUAZIZI, M. Cédric COCHRANE, M. Xavier LEGRAND, M. Peng WANG, M. Fabien SALAUN, M. Guillaume LEMORT, M. Damien SOULAT, Mme. Dorothee MERCIER, M. Ludovic KOEHL, M. Philippe VROMAN, M. Xianyi ZENG, Mme. Anne PERWUELZ

Membres de droit :

M. Eric DEVAUX

Ont donné procuration :

Mme. Valérie SIX a donné procuration à Mme. Anne PERWUELZ

Membre invité (sans voix délibérative) :

M. Philippe PERNOD, Directeur de la Recherche de l'Ecole Centrale de Lille

Etaient excusés :

M. Stéphane LELEU

M. Hervé VEZIN

M. Daniel COUTELLIER

M. Nicolas DUMONT

M. Gaël MONFRIER

Mme. Sabine MIKA

La séance est présidée par M. Eric Devaux, Directeur de l'ENSAIT, et déclarée ouverte à 9h10.

I. Désignation du Secrétaire de séance

Désignation par M. Eric Devaux de M. Philippe VROMAN en tant que secrétaire de séance.

II. Approbation du compte-rendu du CS du 16 janvier 2018

M. Devaux demande au Conseil Scientifique l'approbation par vote du Procès-Verbal du Conseil Scientifique du 16 janvier 2018.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité par le Conseil Scientifique

III. HCERES : Rapport Auto-Evaluation (RAE) de l'entité de recherche GEMTEX

M. KOEHL annonce que l'évaluation de l'HCERES aura lieu les 30 et 31 janvier 2019.

M. KOEHL rappelle les recommandations de l'AERES de 2013. Elles concernent les efforts de recrutement de doctorant (y compris des profils externes), l'augmentation du taux d'encadrement via l'encouragement au passage d'HDR, le renfort de l'équipe MTC, la consolidation des collaborations avec HEI sur l'axe automatique, à veiller au risque de dispersion des thématiques et des forces vives en interne.

M. KOEHL précise que tous ces points ont fait l'objet d'améliorations et d'actions dans ce sens, avec entre autre le recrutement de 2 PRU et 4 MdC (dont 75% de recrutement exogène), et l'augmentation du taux d'encadrement avec 4 HDR.

M. KOEHL présente les différents volets du rapport d'autoévaluation (RAE) du laboratoire.

Présentation de l'unité

104 membres (+30% en 5 ans), 8 BIATSS, 49 doctorants, 7 chercheurs-invités, 28 EC permanents.

Une équipe, 3 groupes de recherche (MTC, HCD, MTP), 4 sections CNU (61, 33, 60, 62).

Une moyenne de 6 docteurs par an (Ce montant devrait augmenter).

Le budget de fonctionnement du laboratoire est d'environ 130 k€/an, avec un taux d'exécution de 80%. M. LEGRAND interroge sur les 80%, ce qui se justifie par des dépenses qui étaient prévues et qui n'ont pas été honorées (notamment liées à de la sous-traitance auprès de cabinet de montage de projet européen). Mme. PEZRON précise que l'on peut avoir de la souplesse au niveau de la gestion du budget et reventiler facilement. M. Pernod témoigne de la volonté à Centrale à faire la chasse au budget non consommé.

45% du budget est consacré à la formation par la recherche (M. KOEHL précise la politique du laboratoire qui favorise le financement de stagiaires en master recherche), 13% pour la du réseau et 11% pour la prospection et le montage de projets.

Les investissements du PPI 2017-2017 sont de 562 k€ HT. Mme. PEZRON souligne le montant remarquable au regard de la taille du laboratoire et demande des précisions sur des exemples

d'investissement (machine de tressage, de filature, de fabrication de maille 3D...). Suite à la remarque de Mme PEZRON sur l'implication de HEI, M. KOEHL précise que HEI investit autrement, via le montage de projets en commun.

M. BOUSSU demande des précisions sur la nature du montant annoncé de 300000 euros de contrats en 2017. Il s'agit de contrats privés, de contrats de recherche, de prestations, de contrats CIFRE.

M. KOEHL souligne un décrochage du nombre de projets de recherche suite à l'arrêt de la cellule de montage et du service des relations externes. Pour parer à ce manque, un recrutement a été réalisé en février 2016 et un second vient d'être effectif en septembre 2018, tous deux dédiés à ces fonctions et en particulier à l'aide au montage de projets de recherche collaboratifs internationaux (Européens).

Mme PEZRON interroge sur les sources de financement. M. KOEHL précise que la part de contrat doctorant de l'établissement est très faible. Les sources sont plutôt : régional (co-financement région-entreprise ou ADEME), 2 co-financements par an avec la région, ANR, ADEME, FUI, Europe (SMDTEX), bourse de gouvernements, CSC, bourse du ministère (école doctorale), CIFRE...

Mme PEZRON demande comment envisager d'augmenter le nombre de doctorants à nombre de chercheurs constant. M. KOEHL précise que l'idée serait d'accéder à des guichets plus rémunérateurs. M. LEGRAND s'interroge sur l'impact de la fin du projet ERASMUS MUNDUS (SMDTEX) sur le nombre actuel de doctorants au laboratoire. M. KOEHL rassure sur la prévision d'une suite possible. M. PERNOD évoque de nouvelles opportunités de collaborations à l'occasion du montage du pôle d'ingénierie.

M. KOEHL poursuit la présentation de la politique scientifique articulée autour d'axes majeurs de recherche en interaction entre les 3 groupes de l'équipe (MTP, MTC, HCD) et aussi de 13 entrées scientifiques clés pour chacune des disciplines des sections CNU représentées 33/62/60/61.

Produits et activités de recherche

M. KOEHL met en avant un nombre de 73 ACL en date du 30 juin 2018, dont $\frac{3}{4}$ de revues disciplinaires et $\frac{1}{4}$ de revues de spécialité textile. Un rappel sur l'importance d'être présent dans les revues textiles pour la lisibilité et la cohérence du laboratoire. M. KACEM souligne un problème dans la représentation du graphique qui traite du nombre d'ACL selon le type de revue textile ou non, en particulier l'axe des ordonnées.

M. PERNOD préconise de positionner les revues selon leur impact facteur. M. SOULAT explique la difficulté à mettre en avant la qualité des revues et un échange se poursuit sur l'idée de penser à un interclassement des revues selon la discipline (classement par le VOS plus juste).

Concernant les brevets M. PERNOD évoque la possibilité de travailler sur la maturation des brevets pour l'apport financier.

Ouverture internationale et équilibre recherche académique/privée

M. KOEHL souligne un point fort du laboratoire qui est la dimension internationale des coopérations : 40% de doctorants/docteurs en master obtenus avec université étrangère, 23 projets internationaux, 1 projet Erasmus Mundus, 78 publications et 33 thèses en cotutelle avec des partenaires académiques internationaux.

Un autre point rappelé est l'équilibre recherché entre la recherche académique et les activités de transfert : 8 projets FUI, 31 projets collaboratifs avec partenaires économiques, 187 contrats R&D (dont 18 thèses CIFRE avec contrat privé).

Organisation et vie de l'unité

M. KOEHL présente un nombre de projets de recherche qui a diminué par le passé et qui se redresse nettement ces dernières années. En parallèle du recrutement d'une personne pour les relations externe, un budget a été alloué à l'aide au montage de projets européens via des cabinets spécialisés, un par groupe de recherche du laboratoire. M. SOULAT témoigne de sa déception quant à l'efficacité de cette solution. M. PERNOD acquiesce quant au rôle favorable d'une coopération dans le cadre du pôle d'ingénierie. Une personne a toutefois été recrutée à l'ENSAIT pour l'aide au montage de projets européens.

M. KOEHL rappelle les objectifs de parité homme/femme visés par le laboratoire, notamment 70/30 en ce qui concerne les EC.

M. KOEHL souligne le volet intégrité scientifique via la charte des thèses, la détection de plagiat, la mise en place du cahier de laboratoire, l'accès à la formation sur l'encadrement des doctorants du cabinet ADOC METIS, l'utilisation d'outil de diffusion scientifique (Willo, droits d'auteurs, open access...). Toutefois un point de faiblesse est évoqué sur l'utilisation effective du cahier de laboratoire.

SWOT du laboratoire

M. KOEHL précise que l'élaboration du SWOT a été obtenue via un travail commun avec les membres du laboratoire. M. KOEHL note que la création du pôle d'ingénierie est vue comme une opportunité pour le laboratoire. M. KACEM donne quelques conseils sur la formulation de certains points dans la partie MENACES du SWOT : points relatifs à l'essoufflement des membres, au besoin en investissement et à la dispersion des thématiques.

Concernant la reconnaissance des maîtres de conférences (MdC) non-HDR (Habilitation à Diriger des Recherches), Mme PEZRON demande si leur co-encadrement est recensé au sein du laboratoire. M. KOEHL indique que l'école doctorale ne les enregistre pas mais que le laboratoire garde une trace des encadrants. Mme PEZRON précise qu'il serait utile pour les MdC non-HDR qui préparent leur HDR de voir enregistré leur taux d'encadrement. Ce travail peut être fait par le laboratoire et soumis au conseil scientifique du GEMTEX, puis au conseil scientifique de l'université de Lille, pour avoir conformité de l'information. M. VROMAN acquiesce en tant que représentant des maîtres de conférences non-HDR au conseil scientifique et évoque un manque de transparence interne et externe sur cette activité essentielle.

Projet du GEMTEX pour 2019

M. KOEHL énonce les points suivants, relatifs au projet du GEMTEX :

Le GEMTEX s'inscrit dans le projet de label d'excellence I-SITE avec notamment une implication de 12 ETP (équivalents temps plein).

Le GEMTEX vise la création d'un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) sur le thème de l'économie circulaire et des nouveaux modèles économiques (CYME).

Le GEMTEX souhaite la création d'une chaire sur la mode et l'économie circulaire.

Le GEMTEX accompagne la création d'un master recherche textile au niveau européen via l'association AUTEX (universités textiles européennes et internationales).

Le GEMTEX souhaite créer un LIA (Laboratoire International Associé), projet en textile et fédérateur pour les trois groupes.

Le GEMTEX met en avant l'accès à un parc de 335 entrées et 4 plateformes internes (plateforme Chaîne numérique textile, plateforme textile intelligent et connecté, plateforme renfort fibreux pour composites, plateforme textiles multifonctionnels).

Le GEMTEX s'inscrit dans le montage d'un pôle d'ingénierie qui contient 8 laboratoires pour une stratégie de recherche commune.

Le GEMTEX garde son identité textile et son rayonnement international.

M. DEVAUX expose le contexte de recomposition des pôles de compétitivité et annonce la fusion prochaine de UPTEX et MATIKEM qui conduira à la création d'un pôle EURA-MATERIAUX où le GEMTEX aura un rôle à jouer au travers les missions d'innovation du pôle. Une fusion de l'incubateur INNOTEX avec ce pôle est évoquée.

M. DEVAUX annonce l'arrêt de l'implication du GEMTEX dans le conseil scientifique du CETI depuis juillet 2018.

IV. Projets de recherche : point d'étape

M. KOEHL présente deux projets de recherche pour les soumettre au vote du Conseil Scientifique.

Projet LITEVA, présenté par M. COCHRANE, sur les nouveaux textiles multifonctionnels pour habitacle automobile. Mme PEZRON demande le rôle de l'ENSAIT, qui est notamment axé sur le développement d'écrans textiles thermochromes.

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable à l'unanimité pour ce projet

Projet ECYTWIN (projet Interreg), présenté par Mme. PERWUELZ, sur l'analyse et la modélisation des démarches d'éco-conception dans les filières Textile et Bois. Mme PEZRON demande si l'ENSAIT possède des compétences en ACV, ce qui est en fait un axe porté par la spécialité de Mme PERWUELZ en recherche.

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable à l'unanimité pour ce projet

V. PEDR : critères et barèmes

M. DEVAUX rappelle la politique d'encouragement à l'excellence scientifique via les PEDR.

Une nouvelle proposition visant à lisser les récompenses entre PU et MdC est soumise au vote.

Groupe A : 6000 euros (20% des meilleurs dossiers)

Groupe B : 3500 euros (30% des meilleurs dossiers)

Groupe C : 0 euros (50% restant)

M. SOULAT rappelle qu'un interclassement des dossiers n'est pas considéré à l'ENSAIT.

M. KACEM rappelle que le ministère traite séparément les dossiers des MdC et des PU, afin d'encourager les MdC à déposer des dossiers.

M. PERNOD met en avant la politique à Centrale à encourager à l'excellence pour le maximum de personnels du laboratoire, afin notamment d'encourager les jeunes MdC à ne pas faire d'heures supplémentaires.

Le Conseil Scientifique vote favorablement cette nouvelle proposition : 1 vote contre, 6 abstentions,

VI. Politique emplois EC 2019/2020

M. KOEHL expose les renouvellements de postes ou transformations prévues pour 2019.

Le poste 20 PU (décharge de direction) prévu pour l'emploi de la direction des relations externes sera reconduit.

Le poste 38 MdC (poste de Maryline LEWANDOWSKI) reste gelé, transformé et donc reconduit pour la seconde année en poste d'ATER.

Une transformation du poste de professeur ENSAM de Jean-Pierre BAJART pour fin 2019 est à l'étude. M. DEVAUX évoque soit en premier vœu un poste de PU (avec un surcoût de 4500 euros) ou en second vœu un poste de PRAG. M. KACEM ajoute qu'il y a une 3^{ème} possibilité de prévoir un MdC + un technicien BIATS.

Le poste ATER du ministère est conservé.

VII. Questions diverses

Pas de questions diverses

M. DEVAUX annonce la clôture du Conseil Scientifique et remercie tous les participants à 12h30.

Fait à Roubaix,
Le 9 Octobre 2018

Le Directeur de l'ENSAIT



Eric DEVAUX